

Les leçons d'un pontificat pour aborder l'avenir de l'Église

II. Réflexions sur l'avenir

La brève analyse que nous avons faite du pontificat de Jean Paul II (voir forum n° 225) était destinée à introduire un certain nombre de considérations sur l'avenir de l'Église catholique. Nous aborderons seulement quelques questions centrales, porteuses d'un autre projet d'Église.

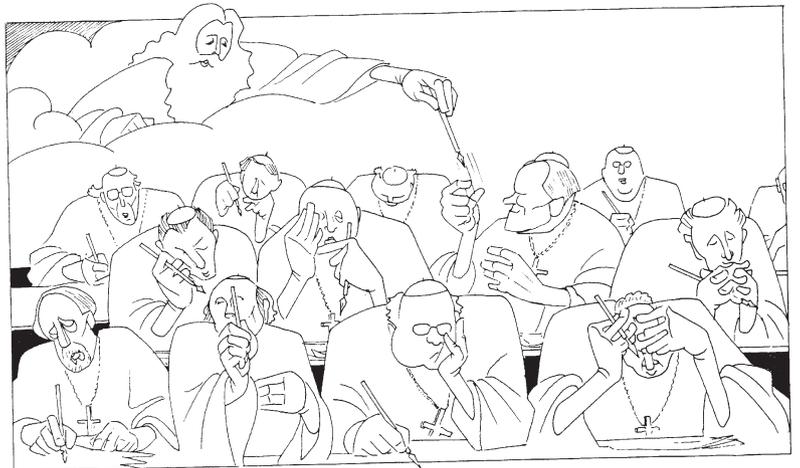
François Houtart

Une autre conception de l'Église

Le Concile Vatican II avait tracé les lignes d'une ecclésiologie pour notre temps. Il a commis l'erreur de ne pas toucher aux structures centrales de l'Église, qui n'eurent guère de peine à récupérer un pouvoir que l'on avait cru révolu. Les bases du renouveau existent dans les textes conciliaires. Il suffit de les mettre en pratique. Trois objectifs pourraient faire l'objet des priorités : remettre en valeur l'Église comme peuple de Dieu, donner consistance à la collégialité épiscopale et élargir le champ des ministères.

Pour le premier objectif, l'inspiration des Communautés ecclésiales de base pourrait être revitalisée, entraînant une participation réelle du Peuple de Dieu dans la vie et dans l'organisation de l'Église. La pédagogie des CEB devrait être remise en valeur, de même que les enseignements que l'on a pu en tirer sur les rapports entre communautés, prêtres et évêques. Une redéfinition des rôles permettrait, en effet, de développer une relation nouvelle et, dans la même foulée, c'est le rôle des laïcs qui serait revalorisé, à divers niveaux du fonctionnement institutionnel.

Quant au deuxième, les instruments de base pour un fonctionnement réel de la collégialité épiscopale existent. Il suffirait de donner au synode des pouvoirs plus réels, d'étendre ses compétences dans la désignation des responsables des divers secteurs d'action de l'Église universelle, y compris pour l'élection du pape. Une telle perspective permettrait aussi de revoir les liaisons entre le centre et les périphéries et de supprimer la fonction interne des nonces pour la remplacer



par d'autres formules rendues possibles par le développement des communications.

Enfin, la question des ministères émergera inévitablement. Les besoins pastoraux évoluent, de même que la définition des rôles. Le Concile Vatican II a fait beaucoup dans ce sens, mais peu de mesures concrètes ont été prises. Il est évident qu'il faudra revoir la loi du célibat ecclésiastique et le monopole masculin dans le ministère sacerdotal.

La revalorisation du symbole

La tendance de nombreuses religions fortement institutionnalisées est de réduire le symbole, de le matérialiser ou de l'institutionnaliser au point



d'en détruire la substance et donc de le vider de son sens. C'est dans deux domaines que cela peut s'appliquer à un avenir désirable pour l'Église catholique.

Tout d'abord pour la manifestation du sens. Bien des expressions bibliques, ayant une profonde signification symbolique, ont été transformées en dogmes rationnels, qui dans la pensée contemporaine perdent leur crédibilité. Or, au niveau du symbole, elles ont une puissance d'évocation considérable et sont donc pétries d'un sens qui leur est propre. La naissance virginale n'est-elle pas un rappel du caractère exceptionnel de l'événement, plutôt qu'une réalité physique ? La présence eucharistique ne manifeste-t-elle pas la force d'une référence, plutôt qu'une "transsubstantiation", rationnellement absconde et émotionnellement nulle. Loin d'affaiblir le sens, leur rendre leur caractère symbolique le renforcera et aidera à le rendre crédible. Loin d'éliminer la raison, le symbole élargit son champ.

Pour participer au réenchancement du monde, il faut cesser de tuer les symboles, de les aplatir, de les placer dans un carcan doctrinal étouffant et redécouvrir la force qu'ils ont perdu sous le poids d'une rationalité servant surtout à reproduire l'institution. La fidélité à l'inspiration biblique et évangélique en particulier, pourra être assurée par une recherche constante, en collaboration avec toutes les instances de l'Église et donc en collégialité.

Il y a aussi une autre dimension à cette perspective, celle des institutions dont le sens est donné

par le symbole. En effet, il serait bien illusoire de croire qu'un message religieux puisse exister dans le temps et dans l'espace sans une dimension institutionnelle. Mais les formules concrètes sont bien diverses. L'aspect hiérarchique et autoritaire prévalant actuellement dans l'Église catholique ne pourra être transformé que si l'accent est mis sur la qualité symbolique des fonctions. Le mot symbolique ne signifie pas, en l'occurrence, inexistant, insignifiant, mais au contraire, chargé de symbole. Avant d'être responsables d'institutions, avec ce que cela signifie de bases matérielles, les évêques ou le pape sont des porteurs de significations, des symboles d'unité, des témoins des valeurs de l'évangile.

Pour être fidèles aujourd'hui, à une telle perspective, les responsables de l'Église doivent inévitablement réduire au minimum les aspects institutionnels, qui ont tendance à devenir de plus en plus lourds. Cela signifie se débarrasser de bien des bagages encombrants, même si ceux-ci sont revêtus de nombreux attraits. Pourquoi faut-il, pour annoncer l'évangile aujourd'hui, disposer des services d'un Etat, d'un corps diplomatique, d'un bureau du protocole, d'une monnaie (l'euro) et de timbres poste à l'effigie du souverain pontife, de passeports spécifiques, d'une banque, et un observatoire de musées, de gardes suisses, d'un énorme patrimoine foncier dans le monde entier, de services logistiques: magasins hors taxes, parcs de voitures, etc. ? Peut-être serait-il bon de se souvenir de la parole du jeune homme riche et d'en tirer les leçons. Faire renaître la transparence de l'institution, pour faire luire la lumière des symboles dont elle est porteuse est une tâche essentielle et, peut être, une des premières à réaliser.

Revoir l'éthique sociale

Toute éthique sociale est tributaire de la médiation d'une analyse sociale, explicite ou implicite, ce qui a des conséquences très précises sur son contenu, ses fonctions sociales et les politiques qui s'en inspirent. Le point de départ est le même pour toute morale sociale prenant sa source dans la radicalité de l'Évangile, mais les différences proviennent précisément de la médiation analytique. Quand les religions ne procèdent pas à une analyse explicite, elles se réfèrent généralement à une représentation de la société en forme de strates superposées, qui doivent s'harmoniser pour former un tout socialement et moralement cohérent au moyen d'institutions adéquates. La fonction sociale de cette position (ce qui ne correspond pas nécessairement aux intentions) est de consolider par son discours au mieux une bourgeoisie moderne et éventuellement humaniste et de subordonner à cette dernière les couches populaires à forte référence religieuse.

L'aspect inéluctable d'une médiation analytique est de connoter toute éthique sociale d'un caractère relatif. Tout d'abord, les analyses doivent s'adapter aux changements, elles ne sont donc pas des dogmes immuables. Mais - et ceci est encore plus important - le choix de l'analyse n'est pas innocent: il dépend largement du lieu d'où l'on observe la réalité. D'où l'importance d'explicitement ce choix. En d'autres mots, une éthique sociale est toujours contextuelle, ce qui est en contradiction avec toute volonté d'accorder un caractère absolu à sa formulation. Le seul absolu est le point de départ: la valeur de l'être humain telle qu'elle nous est rappelée notamment par les messages religieux.

Si l'on veut développer une éthique sociale qui réponde aux problèmes contemporains, il est nécessaire de l'appuyer sur une analyse à caractère global. Cette dernière ne peut laisser dans l'ombre le fait que les sociétés sont des ensembles articulés et que leur histoire économique, sociale et politique influence considérablement les comportements sociaux actuels. Sans cette dimension, concrétisée par l'appréhension des faits et exprimée par la logique de leurs agencements, l'éthique restera au mieux abstraite, au pire récurée par les pouvoirs existants.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, la question du choix de l'analyse confère à l'inspiration religieuse un rôle clé. Il s'agit, en effet, d'une démarche pré-analytique. Dans la mesure où le choix est explicite, il ne peut se faire en contradiction avec la radicalité éthique qui prend position en faveur des pauvres et des opprimés. Dans le cas du christianisme, même si l'on ne peut réduire la perspective de l'Évangile à ce seul aspect, nul ne peut nier que les textes ne soient parfaitement clairs, à moins d'interpréter le magnificat ou la présentation du jugement dernier (Mathieu 25) par une herméneutique abstraite ou purement spiritualiste. Il s'agit donc de choisir l'analyse qui correspond le mieux à l'option évangélique, autrement dit, celle qui permet de donner une réponse adéquate à l'interrogation du départ : comment se construit la pauvreté, qui est à l'origine de l'oppression ?

L'éthique, par le fait même de la médiation de l'analyse sociale, est nécessairement elle-même une construction sociale en constante évolution : en effet, l'analyse ne peut être statique. Les classes sociales ne sont plus celles du XIXe siècle; les contradictions sociales se construisent dans des lieux très divers, donnant lieu à de nouveaux mouvements sociaux; la progression du néo-libéralisme dans les sociétés du Sud augmente le nombre de conflits qui éclatent sur base des rapports sociaux pré-capitalistes : castes, ethnies, religions. Pour peu qu'une éthique sociale se veuille concrète et pas seulement un rappel

d'idées générales, ce qui est une démarche indispensable pour son efficacité sociale, elle introduit dans son élaboration un élément de dynamique contextuelle.

Revoir l'éthique sociale sera ainsi l'oeuvre de toute l'Église, chaque communauté locale ayant un apport à faire, chaque génération remettant à jour les analyses et les grandes traditions théologiques de l'Orient, de l'Occident, du Nord et du Sud ayant un rôle à jouer.

Les relations avec les organismes internationaux des Nations Unies

Un sujet spécifique est celui d'une présence au niveau international, puisque l'Église catholique est une institution de dimension mondiale. Dans la ligne de ce qui a été dit précédemment, il est clair qu'il ne peut s'agir de rapport de pouvoir à pouvoir, mais d'une présence critique et inspiratrice qui doit faire entendre une voix spécifique, porteuse des aspirations des populations marginalisées, opprimées et exclues, face aux dérives non-démocratiques des organismes internationaux et à leur véritable colonisation par les grands pouvoirs économiques. Par ailleurs, cette présence ne peut avoir la prétention d'agir seule, mais elle doit s'allier, sur un pied d'égalité, avec toutes les instances éthiques et spirituelles qui sont actives dans le monde contemporain, en collaborant à des structures de convergence.

Les mécanismes du changement

Certains ont émis l'idée que pour réaliser des réformes dans l'Église de demain, il faudrait un nouveau concile. L'idée n'est pas à rejeter, mais dans l'état actuel de l'épiscopat nommé dans sa presque totalité par Jean Paul II, elle est vraiment prématurée. Il vaudrait mieux trouver une formule d'assemblées ecclésiales consultatives qui pourraient faire le tour des questions à aborder et des solutions à envisager. De telles assemblées, sur base des régions ecclésiastiques, auraient l'avantage de pouvoir réunir non seulement des évêques, mais aussi des laïcs, des représentants des congrégations religieuses et du clergé, des universitaires, des ouvriers, des paysans, des jeunes, de diverses organisations de la société civile, avec un juste quota de présence féminine dans chacune de ces catégories.

Un peu d'imagination permettrait d'en trouver les formules de désignation et de fonctionnement. Il sera important de définir aussi des formes de consultation plus large et de possibilités d'expression directe. Cela permettrait, dans un processus démocratique, de mûrir les questions à débattre et d'orienter des changements fondamentaux destinés à rapprocher l'institution de l'évangile.

Pourquoi faut-il, pour annoncer l'évangile aujourd'hui, disposer des services d'un Etat, d'un corps diplomatique, d'un bureau du protocole, d'une monnaie (l'euro) et de timbres poste à l'effigie du souverain pontife, de passeports spécifiques, d'une banque, et un observatoire de musées, de gardes suisses, d'un énorme patrimoine foncier dans le monde entier, de services logistiques: magasins hors taxes, parcs de voitures, etc.?
